



NATURA 2000



Co-financé par l'Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## BILAN ANNUEL DE L'ANIMATION DU DOCOB DU SITE NATURA 2000

→ **FR5400437 « Landes de Montendre »**

Période d'animation : Mai 2025 – Avril 2026



# SOMMAIRE

<b>1. PREAMBULE .....</b>	<b>5</b>
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 200.....	6
1.1.1. FR5400437 « Landes de Montendre ».....	6
1.2. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DES DOCOB .....	7
1.3. L'ANIMATION ET LES MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	10
<b>2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES.....</b>	<b>11</b>
2.1. ANIMATIONS DES CONTRATS NATURA 2000.....	11
2.1.1. Suivi des anciens contrats.....	12
2.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	12
2.2.1. Contacts des signataires potentiels .....	12
2.3. CAMP MILITAIRE DE BUSSAC-FORET ET BEDENAC .....	13
<b>3. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 .....</b>	<b>14</b>
<b>4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES.....</b>	<b>16</b>
4.1. INVENTAIRE DES LANDES HUMIDES .....	16
4.1.1. Méthodologie .....	16
4.1.2. Résultats .....	17
4.1.3. Conclusion et perspectives .....	17
4.2. SUIVIS DU LEZARD OCELLE PAR OBIOSE .....	18
4.2.1. Conclusion et perspectives .....	20
<b>5. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION .....</b>	<b>21</b>
5.1. MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION ET MEDIAS.....	21
5.1.1. Site internet .....	21
5.1.2. Page Facebook .....	21
5.1.3. Autres médias .....	22
5.2. PRISE DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS.....	23
5.3. ORGANISATIONS DE REUNIONS D'INFORMATIONS OU DE MANIFESTATIONS.....	24
5.3.1. Sorties grand public.....	24
5.3.2. À la découverte des amphibiens.....	24
5.3.3. Présentation des travaux de restauration réalisés sur des mares par le CEN NA.....	25
5.3.4. Communication/animation auprès des scolaires .....	25
<b>6. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES.....</b>	<b>26</b>



6.1.1. <i>Webinaire Restauration de la nature : quel rôle pour Natura 2000 ?</i> .....	26
6.1.2. <i>Natura 2000 en forêt : concilier gestion forestière et biodiversité</i> .....	26
<b>7. ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET BILANS ANNUELS .....</b>	<b>27</b>
7.1. ORGANISATION DE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE.....	27
7.2. REUNIONS DIVERSES .....	27
7.3. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE .....	27
<b>8. CONCLUSION ET REMARQUES.....</b>	<b>29</b>
<b>9. ANNEXES .....</b>	<b>31</b>



## 1. PREAMBULE



Le présent document vise à dresser le bilan de la période du mois de mai 2025 au mois d'avril 2026 en termes d'animation du site Natura 2000 Zone Spéciale de Conservation FR5400437 « Landes de Montendre ».

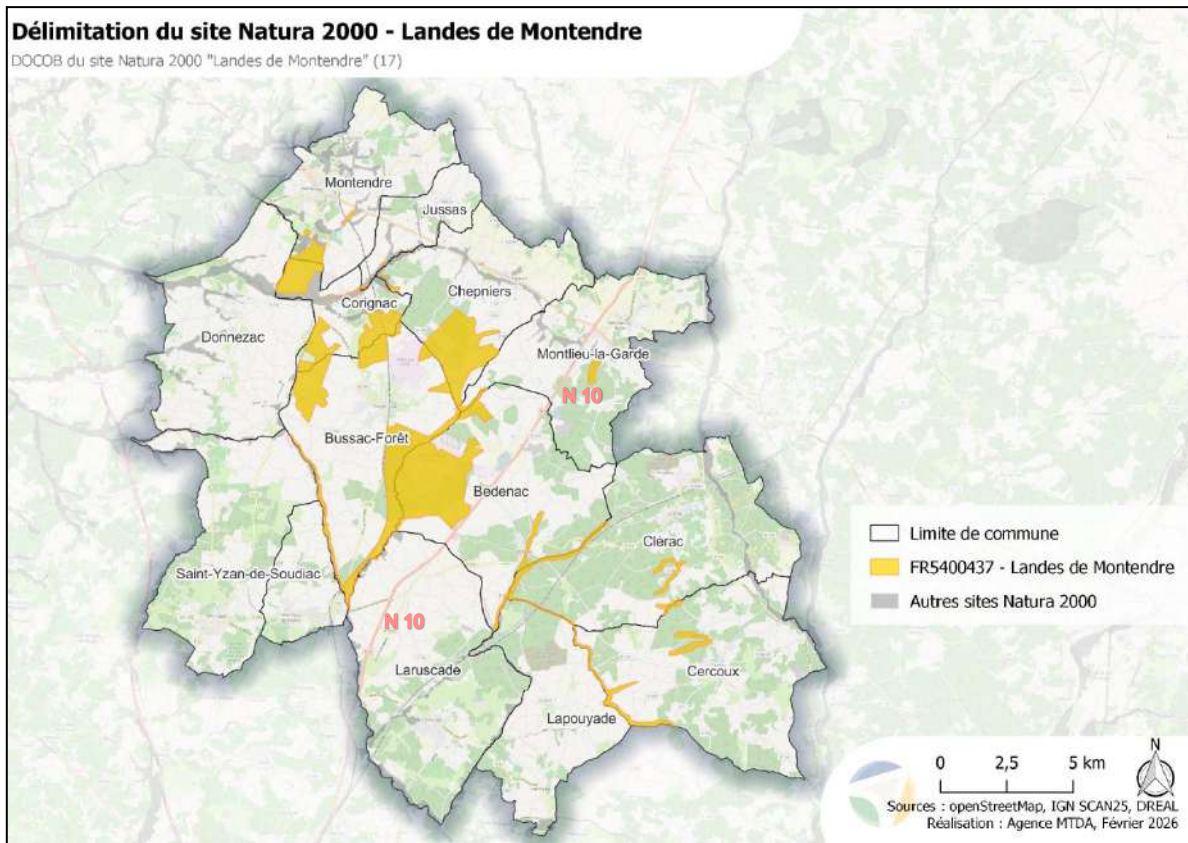
## **1.1. Le DOCOB et le site Natura 2000**

### **1.1.1. FR5400437 « Landes de Montendre »**

Le site Natura 2000 des Landes de Montendre intègre une partie significative de la Double, petite région naturelle à cheval sur les départements de la Charente-Maritime, la Charente, la Dordogne et la Gironde, caractérisée par ses sols pauvres et acides (dépôts de sables et graviers de l'ère tertiaire) et son fort taux de boisement. Il s'agit d'un ensemble exceptionnel de par la diversité de ses milieux et l'originalité de ses associations végétales : landes sèches à Ciste en ombelle (*Cistus umbellatus*), landes humides à Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), landes tourbeuses à Piment royal (*Myrica gale*), tourbières acides à droséras, prairies maigres riches en orchidées, étangs et ruisselets aux eaux pauvres et acides, aulnaies marécageuses à Osmonde royale (*Osmunda regalis*) et même, localement, pelouses calcicoles thermophiles.

Beaucoup de ces associations végétales sont le support d'habitats menacés en Europe, certains étant même classés comme prioritaires (lande tourbeuse à Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), tourbière à Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), pelouse inondable à Isoètes etc.) et plusieurs abritent également des espèces d'intérêt communautaire (plantes, mammifères, reptiles, amphibiens, etc.). Une grande partie du site a par ailleurs déjà été inventoriée au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en raison notamment de son intérêt exceptionnel sur le plan botanique (23 espèces protégées au niveau national ou régional).

L'intérêt faunistique du site est également particulièrement notable avec la présence de nombreuses espèces à enjeu, parmi lesquelles on peut citer la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), le Fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*), la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), la Leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*), le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), etc.



Carte 1 : Délimitation du site Natura 2000 des landes de Montendre

## 1.2. Rappel des enjeux et objectifs des DOCOB

Au total, le site compte 18 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires.

Tableau 1 - Habitats d'intérêt communautaire cités dans le docob

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> )	3110	8.9	Bonne
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	3130	31.41	Bonne
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	3140	0	Moyenne / Réduite
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150	11	Moyenne / Réduite
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260	0	Bonne
<b>Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i></b>	4020	265.6	Moyenne / Réduite
Landes sèches européennes	4030	1788.1	Bonne
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130	3141	Bonne
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (*sites remarquables d'orchidées)	6210	11	Bonne



<b>Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</b>	6230	62.82	Bonne
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	6410	65.1	Bonne
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	6430	31.41	Bonne
Dépansions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	7150	0	Moyenne / Réduite
<b>Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i></b>	7210	0	Moyenne / Réduite
Tourbières basses alcalines	7230	0	Bonne
<b>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)</b>	91E0	21.2	-
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	9190	33.1	Bonne
Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i>	9230	219.87	-

**\* Les habitats prioritaires sont en gras.**

Au total, le site compte 24 espèces d'intérêt communautaire. Ce sont les suivants :

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation
Vertigo de Des Moulins ( <i>Vertigo moulinsiana</i> )	I 1016	-	Réduite
Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> )	I 1041	-	-
Agrion de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> )	I 1044	-	Moyenne / Réduite
Cuivré des marais ( <i>Lycaena dispar</i> )	I 1060	-	Moyenne / Réduite
Damier de la Succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )	I 1065	-	-
Fadet des laïches ( <i>Coenonympha oedippus</i> )	I 1071	-	Bon
Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	I1083	-	Moyenne / Réduite
Rosalie des Alpes ( <i>Rosalia alpina</i> )	I 1087	-	Moyenne / Réduite
Grand Capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )	I1088	-	Moyenne / Réduite
Lamproie de Planer ( <i>Lampetra planeri</i> )	F 1096	-	Bon
Chabot commun ( <i>Cottus gobio</i> )	F 1163	-	Bon
Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> )	R 1220	-	Bon
Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	M 1303	-	-
Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	M 1304	-	-
Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> )	M 1308	-	-
Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	M 1321	-	-
Murin de Bechstein ( <i>Myotis bechsteinii</i> )	M 1323	-	-
Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> )	M1324	-	-
Loutre d'Europe ( <i>Lutra lutra</i> )	M 1355	-	Moyenne / Réduite
Vison d'Europe ( <i>Mustela lutreola</i> )	M 1356	-	Moyenne / Réduite
Flûteau nageant ( <i>Lurionium natans</i> )	P 1831	-	Bon
Noctuelle des Peucédans ( <i>Gortyna borelii</i> )	I 4035	-	Moyenne / Réduite
Toxostome ( <i>Parachondrostoma toxostoma</i> )	F 6150	-	Bon
Ecaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	I 6199	-	Bon



Les objectifs généraux et les objectifs opérationnels retenus par le DOCOB du site sont les suivants :

- Assurer la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire identifiés en conciliant les activités humaines (économiques, de loisirs) présentes, dans le respect de la propriété privée.
  - Préserver l'intérêt biologique des landes ;
  - Augmenter l'intérêt biologique des boisements résineux ;
  - Maintenir les surfaces en forêt feuillue ;
  - Préserver l'intérêt biologique des étangs, mares, points d'eau et cours d'eau ;
  - Favoriser un entretien préservant l'intérêt biologique des habitats.
  
- Susciter auprès de la population et des acteurs locaux la prise en considération de l'intérêt écologique du site et de ses enjeux.
  - Faire connaître les richesses biologiques du secteur ;
  - Intégrer la préservation du patrimoine naturel dans le développement et la promotion des activités touristiques et de loisirs.
  
- Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du document d'objectifs.
  - Pérenniser la démarche de concertation pour la mise en œuvre et le suivi des résultats du document d'objectifs ;
  - Mener des études complémentaires.

Au total ce sont 23 fiches actions qui visent à répondre à ces objectifs généraux.

Codification	Libellé de la fiche	Priorité
L1	Restaurer les landes et pelouses dégradées	***
L2	Entretien périodiquement les landes	***
L3	Elaborer un plan de gestion spécifique au secteur les Ardillasses/Corignac	***
L4	Elaborer un plan de gestion spécifique au camp militaire de Bussac/Bedenac	**
F1	Adapter les techniques d'installation et d'entretien des boisements	**
F2	Création ou rétablissement de clairières ou de landes	**
F3	Favoriser le développement de bois sénescents	**
F4	Appliquer une sylviculture adaptée aux chênaies	*
F5	Réhabilitation ou création de ripisylves	***
F6	Réhabilitation des boisements humides dégradés	**
E1	Création, restauration, entretien des mares et points d'eau	**
E2	Entretien des cours d'eau	**
C1	Réalisation d'une plaquette de vulgarisation	**
C2	Formation auprès des propriétaires et des exploitants	***
C3	Animation auprès des scolaires	**
C4	Animation auprès du grand public	**
MO1	Ajuster le périmètre afin de renforcer sa cohérence	***
MO2	Protection par maîtrise foncière ou d'usage	***
MO3	Diagnostic Vison d'Europe : Enjeux routiers et risques de collision	**
MO4	Etude hydrobiologique des cours d'eau	*
MO5	Programme expérimental de pose et d'entretien de gîtes artificiels	**
MO6	Recherche spécifique de l'Azuré de la Sanguisorbe	*
MO7	Elaboration d'un projet de C.A.D "Landes de Montendre"	**



## 1.3. L'animation et les missions de la structure animatrice

La présidence du Comité de Pilotage de ce site Natura 2000 est assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit de la septième période d'animation pour l'agence MTDA, structure animatrice, anciennement représentée par Camille HUET. Elle est actuellement représentée par son animateur Guilian TOMALAK depuis mai 2026.

Pour la période allant du mois de mai 2025 à avril 2026, les missions de la structure animatrice s'articulaient autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces ;
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences ;
- Amélioration des connaissances et suivis scientifiques ;
- Information, communication et sensibilisation ;
- Veille à la cohérence des politiques publiques ;
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance.

## 2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

### 2.1. Animations des contrats Natura 2000

En 2025-2026, le contrat Natura 2000 retenu dans le cadre de l'appel à projets lancé par la région Nouvelle-Aquitaine en 2023, situé sur la commune de Bussac-Forêt pour le compte du groupement forestier Rouchailles-Buisson, a été signé.

Pour rappel, ce contrat a pour objectifs de :

- Restaurer une zone de lande mésohygrophile colonisée par le pin et la brande ;
- Débroussailler une partie des berges d'un étang ;
- Créer une zone d'étrépage afin de favoriser le développement d'une végétation pionnière hygrophile et de constituer des zones favorables à la ponte de la Cistude d'Europe.

Ces actions devront être mises en place en 2026 et doivent répondre à plusieurs fiches actions définies dans le document d'objectifs du site qui visent à :

- Restaurer les landes et pelouses dégradées (Action L1 - niveau de priorité 3 du DOCOB) ;
- Créer, restaurer, entretenir les mares et points d'eau (Action E1 - niveau de priorité 2 du DOCOB).

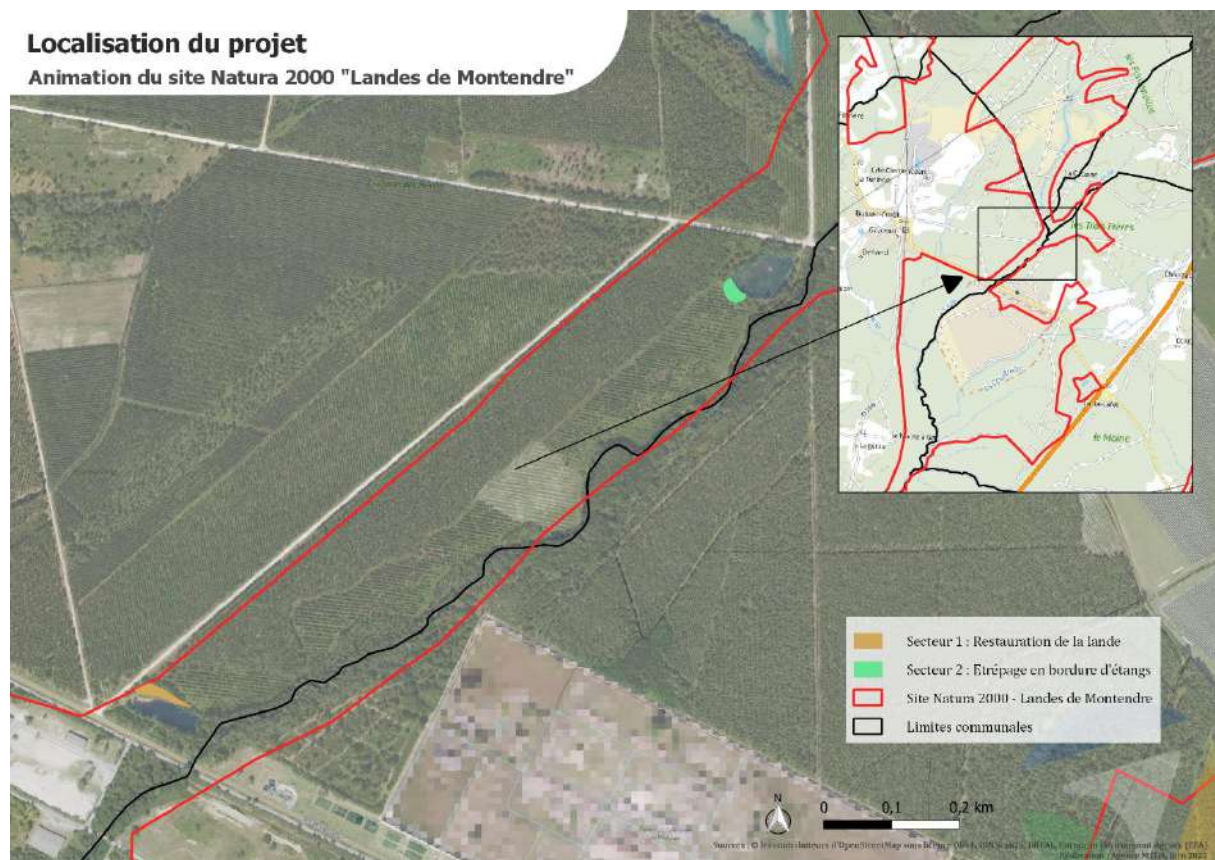


Figure 1: Localisation du contrat Natura 2000



En parallèle, plusieurs propriétaires de prairies et de ripisylves ont été contactés par courrier et/ou par téléphone afin de leur parler du dispositif, néanmoins les personnes contactées n'ont pas répondu ou n'étaient pas intéressées. Par conséquent il faudra poursuivre ces efforts des sollicitations sur l'année suivante.

Suite au départ de Camille HUET, une partie du temps a été consacrée à la reprise des éléments liés à l'animation des outils Natura 2000 (chartes et contrats) pour en réaliser une synthèse et prévoir un plan d'action pour la prochaine année d'animation.

### 2.1.1. Suivi des anciens contrats

Un temps d'échange a été réalisé avec le CEN NA pour faire le point sur la fin des actions de broyage prévues sur les landes de Corignac. De plus, un point a été réalisé sur les actions prévues pour l'année 2026 sur le camp militaire de Bussac/Bédenac. Sur le camp en 2026, sont prévues des actions de restauration de landes humides et de gestion expérimentale du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

## 2.2. Animation de la charte Natura 2000

### 2.2.1. Contacts des signataires potentiels

Comme chaque année, une attention particulière a été portée à la recherche de nouveaux signataires potentiels de la charte Natura 2000. L'objectif principal n'est pas uniquement d'obtenir de nouvelles signatures, mais avant tout de sensibiliser les propriétaires fonciers aux enjeux écologiques présents sur leurs parcelles et de les inciter à adopter des pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Afin d'orienter plus efficacement nos démarches, une nouvelle extraction des données issues de la base FAUNA a été réalisée. Cette mise à jour a permis d'enrichir les informations disponibles sur le site Natura 2000 et d'identifier plus finement les secteurs prioritaires. L'analyse a notamment consisté à croiser les données d'inventaires de la Leucorrhine à front blanc, collectées l'année précédente, avec les données cadastrales, afin de repérer les propriétés présentant un intérêt particulier pour l'espèce. Les coordonnées des propriétaires concernés ont ensuite été recherchées en vue d'un contact ciblé.

Parallèlement, un travail de suivi et de fidélisation des partenaires déjà engagés a été mené. Plusieurs anciens signataires de la charte ont été recontactés afin de renouveler leur adhésion et de poursuivre la dynamique de sensibilisation et de gestion concertée initiée les années précédentes.

Enfin, plusieurs démarches de signature de chartes avaient été amorcées sans jamais aboutir. Dans ce cadre, la mairie de Clérac a été recontactée, ainsi qu'un propriétaire privé possédant une mare et souhaitant y adhérer. Le contact a pu être renoué avec la mairie de Clérac ; il conviendra donc de poursuivre ce travail lors de la prochaine année d'animation. En revanche, le contact avec le propriétaire privé n'a pas pu être rétabli.



## **2.3. Camp militaire de Bussac-Forêt et Bédénac**

Durant cette année, nous avons également maintenu le lien créé entre les différents partenaires autour du camp militaire de Bussac-Forêt – Bédénac. En plus de l'organisation de divers échanges tout au long de l'année permettant d'assurer la synergie du groupe, plusieurs actions communes ont pu avoir lieu sur le camp. Nous avons également été sollicités pour donner un avis sur une demande de financement pour l'élaboration d'un second plan de gestion écologique sur le camp de Bussac-Bédénac. Enfin, nous avons sollicité le camp militaire de Bussac pour réaliser une visite du site après le COPIL. Cette visite était ouverte à toute personne volontaire et inscrite préalablement.



### 3. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

#### Réhabilitation du pont du Maine à Gat à Bédenac

Projet reçu cette année dans le cadre de l'animation. Une demande d'informations sur les enjeux et les mesures complémentaires à mettre en œuvre a été formulée. Des recommandations techniques ont ainsi été transmises pour une meilleure prise en compte de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et des espèces fréquentant la zone forestière voisine.

#### Projet d'aire de stationnement pour poids lourds avec restauration à Bédenac

Il s'agit d'un projet de stationnement, les parcelles concernées sont déjà largement anthropisées et se situent en dehors du périmètre du site Natura 2000. Les enjeux environnementaux y demeurent donc limités.

#### Projet de dépôt de dossier « Label bas carbone »

Sollicitation reçue via le site internet des Landes de Montendre, à l'initiative de l'OFB, souhaitant obtenir des précisions sur les parcelles concernées. Le pétitionnaire envisage la plantation de Pin taeda sur une potentielle zone humide. Les enjeux environnementaux connus sur ce secteur ont été rappelés.

#### Dépôt de remblais et retournement de prairies

Signalement reçu concernant des dépôts de remblais sur des zones de prairies, de mares et sur un chemin traversant une lande humide appartenant au CEN NA. Des dépôts de tuiles ont été observés sur un chemin traversant une lande humide et une propriété du CEN NA à Corignac. Il en est de même avec des dépôts de remblais sur des prairies et dans des mares.

Enfin, des retournements de prairies ou des implantations de premiers boisements ont en outre été notés à Bussac-Forêt.

#### Veille réglementaire

En complément des sollicitations directes, une veille réglementaire des différents plans et projets en cours d'instruction a été poursuivie, que ce soit à travers les procédures de cas par cas, les enquêtes publiques ou les échanges avec les services instructeurs. Les synthèses juridiques de Natura

Environnement 17 ont également été consultées, permettant de suivre l'avancement de plusieurs dossiers :

Projet « Dirigeable » : transmission des sites compensatoires, incluant des parcelles destinées à la restauration de landes proches du site Natura 2000 des Landes de Montendre. Sur le site de la Grande Ferrière à Bussac-Forêt (17), cela concerne 28,6 ha de lande humide et 1,41 ha de chênaie pédonculée à bouleau et de saulaie marécageuse.

Projets de centrales photovoltaïques sur plusieurs communes :

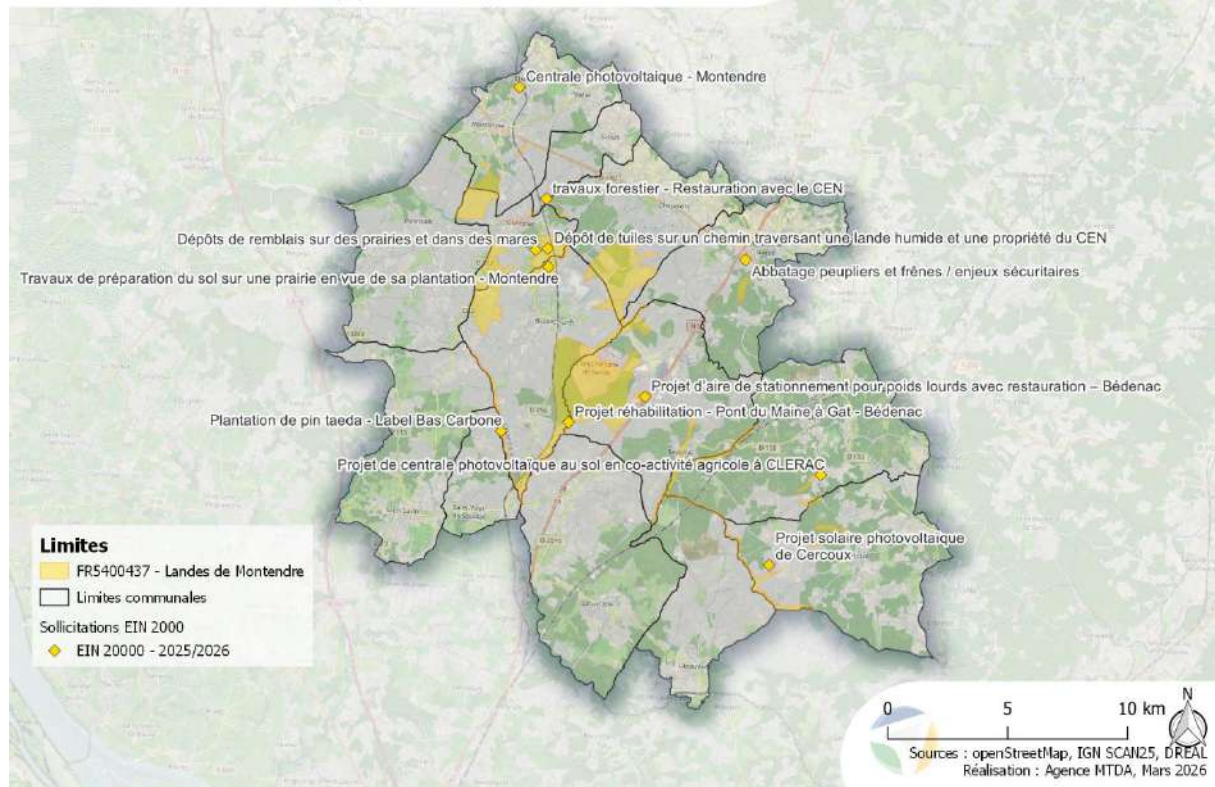
- Cercoux (Volitalia) : projet de 67,5 ha. Natura Environnement 17 a émis un avis défavorable en raison d'enjeux forts et d'un manque d'évitement des zones humides. L'avis de l'enquête publique est toutefois favorable. Un défrichement important (117 ha) est prévu, compensé par une replantation sur 337 ha.
- Montendre (Azur Électricité) : projet agrivoltaïque de 200 000 m<sup>2</sup> situé à proximité du site des Landes de Montendre. Une demande a été adressée au porteur de projet pour obtenir davantage d'informations et intégrer les données Natura 2000.
- Clérac : projet agrivoltaïque identifié comme présentant des habitats de chasse potentiels pour les chiroptères.

## Outil cartographique

Depuis le début de notre animation du site Natura 2000 Landes de Montendre, nous alimentons notre outil cartographique interne avec les différents projets en lien avec le site. Cela nous permet d'avoir une meilleure vision des effets potentiels des projets, notamment au travers des impacts cumulés.

### Localisation des projets - EIN2000

Site Natura 2000 des "Landes de Montendre" (17) - Animation 2025/2026



Carte 2 : Localisation des sollicitations reçues sur la période d'animation de 2025 à 2026



## 4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

### 4.1. Inventaire des landes humides

#### 4.1.1. Méthodologie

La cartographie existante du site date de l'année de rédaction du DOCOB. Il a donc été décidé de réaliser une étude sur l'état de conservation des landes humides d'intérêt communautaire, représentant 262,4 ha, soit 9 % du site (d'après la cartographie du CNPF). L'objectif de cette étude est de connaître les secteurs les plus dégradés pour y cibler les futures actions de restauration ou gestion (mobilisation des outils chartes et contrats Natura 2000).

Trois faciès de landes hygrophiles sont cartographiés dans les cartes du DOCOB, il s'agit de :

- Landes hygrophiles sur argile ;
- Landes hygrophiles sur sable ;
- Landes hygrophiles sur tourbe.

Ces trois faciès sont tous rattachés au code EUR28 4020\* « Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* ». Les inventaires se sont concentrés sur les secteurs nord du site Natura 2000. En effet, les moyens étant limités, nous avons choisi de ne pas étudier le secteur du camp militaire où une cartographie réalisée par Charente Nature en 2013 existe. En raison de ces mêmes contraintes de moyens et de temps, l'intégralité des surfaces n'a pas pu être étudiée. Ainsi, seuls **44 % des polygones ont été étudiés, représentant 54 % des surfaces de landes hygrophiles d'intérêt communautaire (cartographiées au docob)**.

Tableau 2 : Surfaces des landes identifiées au DOCOB et étudiées en 2025

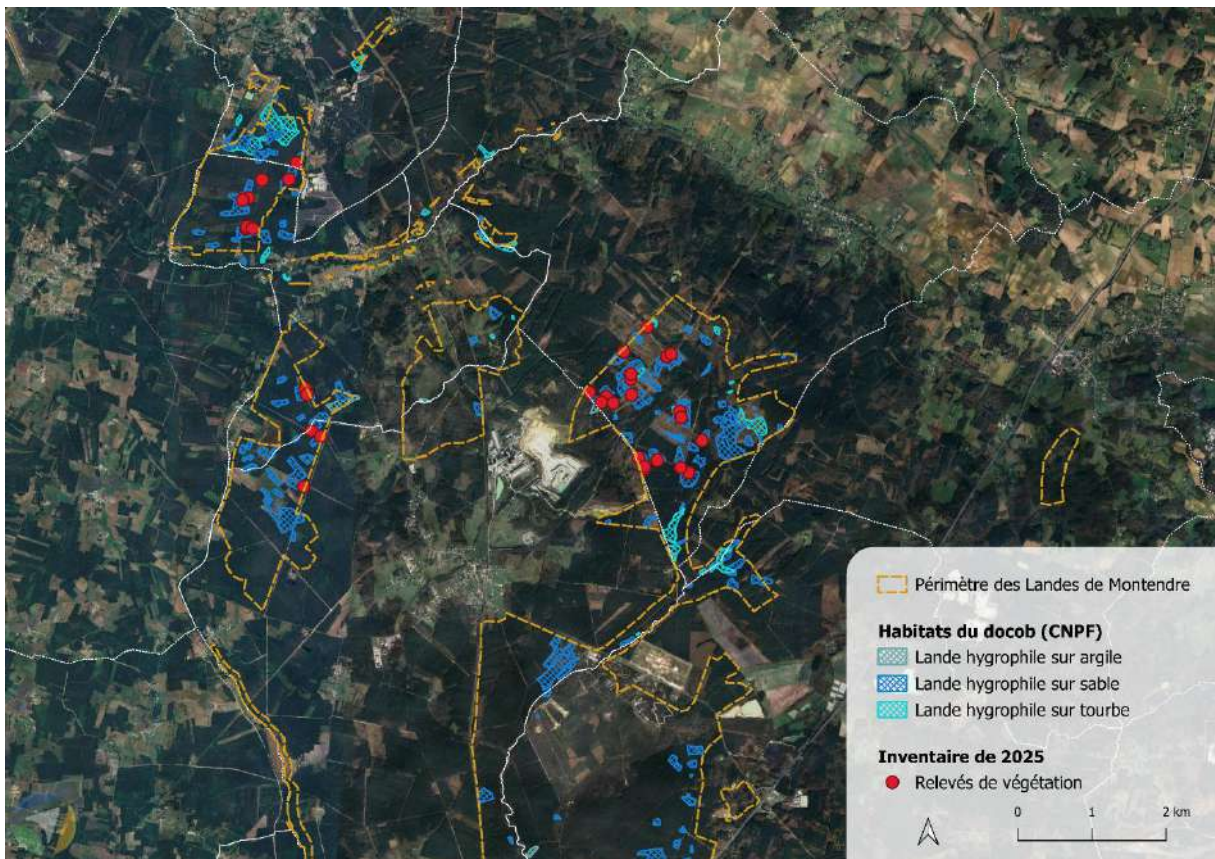
Habitats	Cartographié (carte du CNPF)		Etudié en 2025	
	Surface	Nombre d'entités	Surface	Nombre d'entités
Landes hygrophiles sur argile	10,66 ha	7	2,57 ha (24%)	1 (14%)
Landes hygrophiles sur sable	202,59 ha	142	122,14 ha (60%)	70 (49%)
Landes hygrophiles sur tourbe	49,17 ha	28	17,07 ha (34,7%)	7 (25%)
<b>Total</b>	Cartographié (carte du CNPF)		Etudié en 2025	
	262,4 ha	177 polygones	<b>141,78 ha</b> Soit 54 % des surfaces de landes hygrophiles	<b>78 polygones</b> Soit 44 % des polygones

## 4.1.2. Résultats

Parmi les 78 polygones inventoriés, seuls trois correspondaient à des landes hygrophiles du 4020. De plus, les surfaces de landes observées étaient bien moindres que celles cartographiées et les limites des polygones ne correspondaient pas.

Les autres polygones étaient occupés par d'autres types de végétations (cf. figure ci-dessous) dont des végétations de landes autres que celles du code 4020 dans 15,3 % des cas (82 ha, 12 polygones). Il s'agit soit de landes mésophiles à éricacées, pouvant être rattachées à l'habitat d'intérêt communautaire 4030 sous certaines conditions (des relevés phytosociologiques plus approfondis seraient nécessaires), soit de landes à molinie (code EUNIS : F4.13).

De nombreux polygones cartographiés en landes hygrophiles n'avaient pas de faciès de landes ni de milieux ouverts : plantations de pins, boisements mixtes, fougères, etc



Carte 3 : Localisation des landes hygrophiles cartographiées au Docob et points d'inventaires réalisés en 2025

## 4.1.3. Conclusion et perspectives

L'objectif de cette étude était d'évaluer l'état de conservation des landes humides d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 des Landes de Montendre. Or, le protocole nécessitait d'avoir une cartographie précise de ces landes. Il s'est avéré que la cartographie du CNPF, datant de 2009, n'était plus à jour. Nous n'avons pas retrouvé les landes cartographiées, les polygones ne



correspondaient pas à des limites physiques ou de végétations observées sur le terrain, et les grilles d'évaluation de l'état de conservation des habitats n'ont donc pas pu être utilisées.

L'absence de landes localisées sur les polygones cartographiés peut avoir différentes causes telles qu'une cartographie initiale imprécise, un changement de pratique agricole (ex : pâturage vers fauche), voire un abandon des pratiques agricoles suivi d'une modification d'occupation des sols (plantations, etc.).

À la suite de ces inventaires, une réunion a été organisée avec la Région et le CBNSA en septembre 2025 pour discuter de la non-pertinence de la cartographie en notre possession. Le CBNSA a mentionné une taille moyenne trop importante des polygones, réduisant la précision de la carte des habitats et n'étant pas conforme aux exigences des cartographies d'habitats sur les sites Natura 2000. De plus, il semble y avoir une sous-estimation des faciès herbacés de landes (code 6410). Le CBNSA a également rappelé qu'aucune typologie des végétations n'avait été réalisée sur le site, rendant impertinente et imprécise toute cartographie réalisée. En effet, la réalisation d'une typologie de végétations est un prérequis à la réalisation d'une cartographie d'habitats. La présence d'une cartographie des habitats précise et à jour est indispensable pour la gestion courante d'un site Natura 2000.

Il a donc été décidé que le CBNSA travaillerait à la réalisation d'une typologie des végétations du site en 2026. Ce travail sera financé par la région. Sur la base de cette typologie, l'agence MTDA travaillera sur la cartographie des habitats. La réalisation d'une cartographie complète sera donc un travail de long terme, devra être réalisée au fur et à mesure des années, en profitant d'autres inventaires scientifiques pour cartographier les habitats des sites étudiés. Ainsi, cela permettra la mise à jour de la cartographie des habitats et donc de faciliter l'animation du site pour les années à venir.

## **4.2. Suivis du Lézard ocellé par Obiose**

L'association Obiose assure le suivi du lézard ocellé (*Timon lepidus*) sur le camp militaire de Bussac-Bedenac. Cette espèce menacée fait l'objet d'un Plan National d'Action et est suivie sur ce site depuis les années 2000.

Obiose a réalisé un rapport sur le suivi et la conservation du Lézard ocellé sur le terrain militaire de Bussac-Forêt entre 2009 et 2024<sup>1</sup>.

L'objectif premier de ce suivi est d'étudier l'occupation de l'espace par la population et son évolution au fil du temps. Ce suivi est de ce fait un outil d'évaluation des mesures de gestion actuelles et futures. Le second objectif est de décrire les habitats favorables au Lézard ocellé. Par conséquent, depuis 2009 un total de 35 placettes de 100 x 100 mètres ont été disposées sur les 290 hectares de la zone d'étude.

---

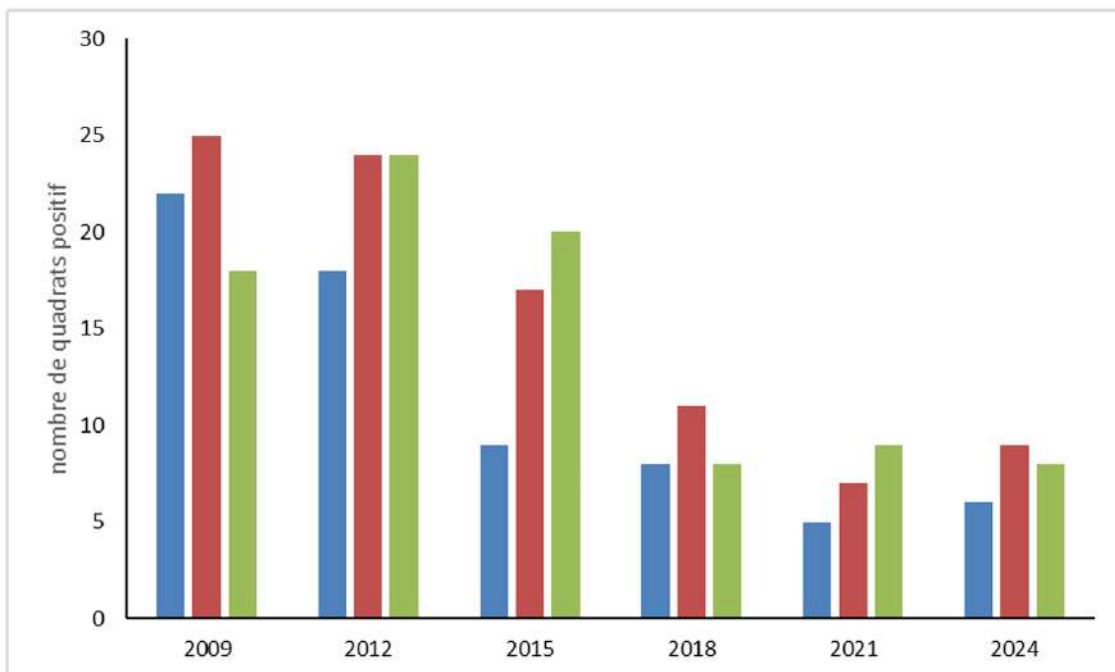
<sup>1</sup> Thirion, J.-M., Grillet, P. et Vollette, J. (2024) - Suivi et conservation du Lézard ocellé sur le terrain militaire de Bussac-Forêt : années 2009-2024. DREAL, OBIOS, Pont l'Abbé d'Arnoult. 54 p.



Carte 4 : Localisation des placettes de suivi du Lézard ocellé (source : Obiose)<sup>1</sup>

Le nombre de placettes avec du Lézard ocellé est relevé chaque année ainsi que le nombre de Garenne présente.

Figure 2 : Variation du nombre de placettes avec du Lézard ocellé en fonction des 3 passages saisonnier de 2009 à 2024.





### 4.2.1. Conclusion et perspectives

En l'espace d'une quinzaine d'années, la population de lézard ocellé sur le terrain militaire de Bussac-Forêt décline fortement et ce constat vaut aussi pour les populations de lapin et le nombre de terriers. L'ensemble de ces éléments illustre le déclin concomitant du Lapin de garenne et du Lézard ocellé. L'élaboration d'un second plan de gestion écologique sur le camp de Bussac-Bédenac pourrait permettre d'intégrer des mesures de gestion en faveur du Lapin de garenne et du Lézard ocellé pour améliorer la conservation de ces populations sur le site.



## 5. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

### 5.1. Mise à jour d'outils de communication et médias

#### 5.1.1. Site internet

Nous avons animé le site internet entièrement dédié au site Natura 2000 « Landes de Montendre ». Ce site est issu de la pépinière de sites web Natura 2000 mise à disposition par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui vise à faciliter la création de supports web pour communiquer auprès des acteurs locaux tout en bénéficiant d'une identité commune. Le site que l'on peut retrouver à l'adresse suivante <http://landesdemontendre.n2000.fr/>.

De nouveaux onglets ressources ont été ajoutés au site internet :

- Apport de ressources bibliographiques
- FAQ
- Glossaire

De plus, le périmètre du site et la cartographie du site ont été mis à jour. Les formulaires de questions réceptionnés sur le site ont été analysés afin de prendre en compte les sollicitations reçues. Un renvoi a été mis en place pour informer de la présence de la page Facebook. De plus, il y a eu un maintien à jour global des informations présentes sur le site. Enfin, les contacts de l'animateur ont été mis à jour suite au départ de Camille HUET.

#### 5.1.2. Page Facebook

La page Facebook dédiée au site Natura 2000 « Landes de Montendre » (<https://www.facebook.com/LandesdeMontendre/>) a été régulièrement alimentée en articles durant cette période d'animation, l'occasion de faire connaître le site Natura 2000 mais aussi de partager nos actualités, nos sorties, nos photographies, etc. Les contacts de l'animateur ont été mis à jour suite au départ de Camille HUET. Par conséquent, différents postes ont pu voir le jour :

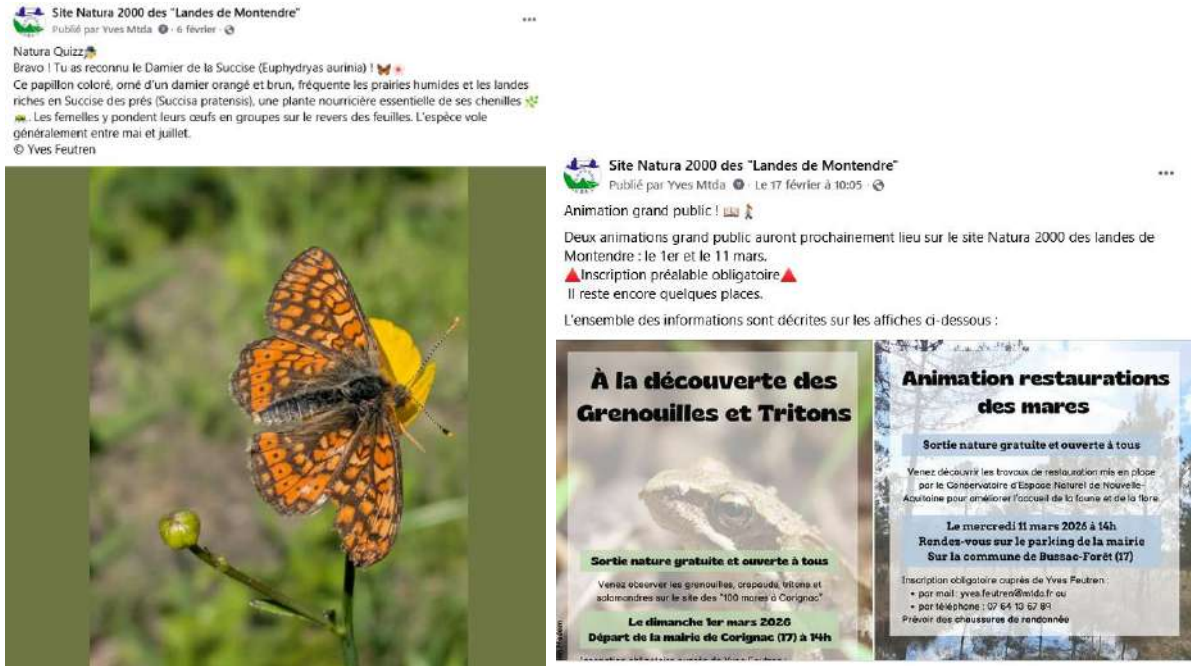
- Sensibilisation sur les plantes exotiques envahissantes ;
- Plusieurs post « Natura Quizz » pour faire découvrir les espèces locales et solliciter les personnes qui suivent la page ;
- Relais des informations (animation grand public, renouvellement de l'animation par l'agence MTDA...).

Voici quelques éléments chiffrés sur cette seconde période d'animation :

- 297 abonnés ( + 20 en 1 an ) ;
- 20 publications ;
- 6 200 vues.



Figure 3 : Exemples de publications réalisées sur la page facebook



### 5.1.3. Autres médias

Durant cette période d'animation, nous avons également eu l'occasion de réaliser un flyer triptyque de présentation du site et de ces outils. Ce flyer a par la suite été distribué en main propre dans les différentes mairies de la commune.

Figure 4 : Flyer triptyque de présentation du site et des outils Natura 2000





### Le Réseau N2000

Le réseau Natura 2000 découle de deux directives européennes :

- La directive "oiseaux" (1979)  
=> Zone de Protection Spéciale (ZPS) ;
- La directive "Habitats-Faune-Flore" (1992)  
=> Zone spéciale de conservation (ZSC)

**Objectifs : Préserver le patrimoine naturel exceptionnel des sites !**

Animer un site Natura 2000, c'est mettre en œuvre des actions de protection tout en **sensibilisant** les acteurs du territoire. L'enjeu est de **concilier** la préservation écologique avec les activités économiques, sociales et culturelles locales.

Chaque site dispose d'un **Document d'objectifs (DocOb)**, comprenant un diagnostic et un plan d'actions.

Chaque année, un **Comité de pilotage (CoPil)**, composé des acteurs du territoire (élus, associations, etc), se réunit pour évaluer les actions menées et définir le programme d'animation de l'année suivante.

Images illustrant la biodiversité : *Dendroica laevis*, *Turdus des prés*, *Crinia eloi*

### LANDES DE MONTENDRE

**SITE NATURA 2000 - FR5400437**

Situé en Charente-Maritime, le site des landes de Montendre se distingue par un taux de boisement élevé et une mosaïque de landes offrant une grande richesse faunistique et floristique. Le site accueille des espèces rares et menacées à l'échelle régionale et nationale.

**Fiche d'identité du site :**

- Désigné ZSC en **2009**
- 2 888,4 ha
- 9 communes : Bédénac, Bussac-Forêt, Cercoux, Chepniers, Clérac, Cognac, Jussas, Montendre, Montlieu-la-Garde.

Il abrite douze habitats d'intérêt communautaire, tels que les landes humides atlantiques ou les forêts alluviales à Aulnes et Frênes, ainsi que vingt-quatre espèces patrimoniales, dont plusieurs sont rares et menacées à l'échelle régionale et nationale.

## 5.2. Prise de contacts avec des partenaires potentiels

Nous sommes toujours en lien régulier avec plusieurs structures locales afin de maintenir la mise en place d'actions concertées sur le territoire :

- Mathilde SEGERS et Tanguy Beaujean du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine qui acquièrent et gèrent de nombreuses parcelles sur et à proximité du site Natura 2000 ;
- Maria ARANGO du SGBV Moron, Blayais, Virvée et Renaudière, animatrice du site Natura 2000 FR7200685 Vallée et palus du Moron ;
- Hanneke Guirat-Gillis du Syndicat Mixte de Gestion des Bassins Versants de la Saye, du Galostre et du Lary ;
- Barbara MONNEREAU du SYMBAS, animatrice du site Natura 2000 FR5402008 Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents ;
- Maud BERRONEAU de Cistude Nature ;
- Clément PIGNON Chargé de missions et gestion des espaces naturels du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine ;
- Clémence MAUCLERC RÉTIF Chargée d'études Haute-Saintonge du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine ;
- Anaëlle SEIGNOL d'Alliance Forêt Bois ;
- Marjorie BATLLE du CNPF ;
- Julie COSTES animatrice d'insertion à la Maison POP' ;
- Séverine METTE VIALATTE bénévole à l'association l'Imaginarium.

## 5.3. Organisations de réunions d'informations ou de manifestations

### 5.3.1. Sorties grand public

Cette année, deux animations grand public ont pu être menées. Des partenariats ont pu être réalisés avec des structures locales comme le : CEN NA, l'Imaginarium et la Maison POP'. Ces animations ont également été communiquées aux différentes mairies présentes sur le site Natura 2000.

### 5.3.2. À la découverte des amphibiens

Cette année, nous avons réalisé une animation pour inviter le grand public à découvrir les amphibiens qui fréquentent les mares le dimanche 1<sup>er</sup> mars. Le cycle de vie, la biologie générale et les menaces sur ce taxon ont été abordés, de plus quelques observations ponctuelles ont pu être réalisées sur le site des « 100 mares à Corignac ». Plusieurs pontes de Grenouilles agiles ont pu être relevé sur le site.

Figure 5 : Exemple d'outils pédagogiques utilisés pour l'animation grand public (@ S. METTE VIALATTE)



Figure 6 : Photographie d'une partie du groupe pendant l'animation (@ S. METTE VIALATTE)





### 5.3.3. Présentation des travaux de restauration réalisés sur des mares par le CEN NA

La seconde animation était programmée au mercredi 11 mars 2026, néanmoins en raison de conditions météorologiques défavorables et du faible nombre de participants, cette animation a été décalée au 18 mars 2026. Malgré ce report, l'animation n'a pas pu être maintenue en raison d'un nombre d'inscriptions trop faible. Cette animation était organisée sur la commune de Bussac-Forêt en partenariat avec le Conservatoire d'espace naturel de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA). Cette sortie avait vocation à faire un lien avec l'animation réalisée précédemment sur les amphibiens. Il était prévu d'aborder ce qu'est une mare, les rôles assurés par cette dernière, les menaces et les travaux de restauration mis en place.

### 5.3.4. Communication/animation auprès des scolaires

Durant cette année, nous avons procédé à plusieurs animations auprès de l'école primaire de Clérac, autour des insectes. Plusieurs rencontres ont ainsi été effectuées :

- 1 animation en salle avec la classe de CE2/CM1 le 02 avril 2026 avec présentation des insectes (morphologie, critères de reconnaissance, écologie) ;
- 1 atelier en extérieur avec la classe de CE2/CM1, axé sur la recherche d'insectes avec identification et retour en classe pour dessin scientifique, avec la même classe le 4 mai 2026.

Figure 7 : Photographie de la séance en salle





## 6. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

### 6.1.1. Webinaire Restauration de la nature : quel rôle pour Natura 2000 ?

Ce webinaire a eu lieu le 15 juillet 2025, il a été introduit par Isabelle Domergue, adjointe au sous-directeur de la restauration et de la protection des écosystèmes terrestres, ministère de l'Écologie. Le webinaire était organisé de la manière suivante :

- Rappel du contexte et des objectifs généraux du règlement européen ;
- Les cibles et échéances de l'Union européenne ;
- Les consultations pour construire le plan national de restauration ;
- Les mesures de restauration de la nature ;
- Les ateliers participatifs.

### 6.1.2. Natura 2000 en forêt : concilier gestion forestière et biodiversité

Le 9 octobre 2025 Natura 2000 en forêt : concilier gestion forestière et biodiversité ? Ce webinaire a été relayé par Aurélie Philippeau coordinatrice Natura 2000 et territoires.



## 7. ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET BILANS ANNUELS

### 7.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

Le Comité de Pilotage annuel s'est tenu le jeudi 27 avril 2026 à Bussac-Forêt. La présentation effectuée à cette occasion est à retrouver en annexes. Suite à la réalisation du COPIL, une visite du camp militaire de Bussac-Forêt/Bédenac a été réalisée. Cette visite a été l'occasion de rencontrer les acteurs militaires du site, de circuler sur le site et d'observer les exclos mis en place en faveur du Lézard ocellé.

Figure 8 : photographie réalisée lors de la visite du camp militaire de Bussac-Forêt /Bédenac



### 7.2. Réunions diverses

Dans la continuité des années d'animation précédentes, nous avons maintenu un lien permanent avec la DDT16 et la région Nouvelle-Aquitaine. Cela nous permet ainsi d'échanger fréquemment sur les diverses actualités du site Natura 2000 et ainsi d'adapter au mieux nos missions.

### 7.3. Gestion administrative et financière

Lors de la période mai 2025 – avril 2026, nous avons également réalisé des missions liées à la gestion administrative et financière du site Natura 2000 des Landes de Montendre :

- Réalisation du présent bilan annuel afin d'avoir un suivi des actions menées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 ;
- Mise à jour du tableau de suivi de la réalisation des actions du DOCOB depuis son élaboration ;
- Transmission de l'animation Natura 2000 au nouvel animateur ;
- Facturation.



Nous avons également proposé un programme d'animation et les suivis scientifiques pour l'année à venir.

Présenté ci-après, le programme d'animation de la prochaine année, validé lors du Comité de Pilotage et soumis à validation de notre candidature par la Région :

- Deux animations grand public avec divers formats (sorties, chantier participatif, formation naturaliste, ciné-débat, etc.) ;
- Deux animations pour les scolaires ;
- Communication et promotion du site Natura 2000 (articles, bulletins municipaux, actualisation du site internet, page Facebook, etc.) ;
- Poursuite de l'animation pour les outils Natura 2000 (chartes et contrats) ;
- Amélioration des connaissances scientifiques : réalisation d'inventaires acoustiques sur les chiroptères et bilan des données acquises sur le site ;
- Veille sur les plans, programmes, projets et travaux ;
- Assistance pour les évaluations d'incidences Natura 2000 ;
- Accompagnement des communes en cas de besoin ;
- Participation à la vie du réseau Natura 2000 ;
- Volet administratif et financier (bilan, copil, etc.).



## 8. CONCLUSION ET REMARQUES

Pour cette septième année consécutive d'animation du site, notre structure a poursuivi ses efforts en matière de sensibilisation et de suivi scientifique. Nous avons cherché à maintenir une dynamique ouverte, en touchant des publics variés, des professionnels, des scolaires et le grand public tout en continuant à enrichir les connaissances disponibles sur le site grâce aux suivis écologiques. Cette compréhension fine du territoire constitue un socle essentiel à la mise en œuvre d'actions de gestion pertinentes, notamment à travers les dispositifs Natura 2000. Les résultats de ce travail ont notamment mis en évidence la nécessité d'actualiser la cartographie des habitats naturels, étape indispensable pour affiner les diagnostics écologiques et adapter les mesures de conservation.

Cependant, une difficulté majeure persiste : celle de mobiliser les habitants et propriétaires autour des outils contractuels que sont les « chartes » et « contrats » Natura 2000. Afin de lever ces réticences, il apparaît nécessaire de mieux valoriser les réussites déjà constatées et de renforcer la communication sur les bénéfices concrets de ces outils. Malgré plusieurs relances, l'adhésion des propriétaires demeure limitée. Néanmoins, la mise à jour de la cartographie et la diffusion d'éléments de communication adaptés pourraient, à terme, favoriser de nouvelles signatures.

Parallèlement, plusieurs actions de gestion se poursuivent sur le site, notamment sur le camp militaire de Bussac-Forêt Bédénac, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que dans le cadre du contrat Natura 2000 de Bussac-Forêt, dont les objectifs se veulent ambitieux.

Enfin, cette septième année marque également le lancement du nouveau marché d'animation, ouvrant une nouvelle phase de travail et de consolidation des actions engagées.

L'avancement et le temps consacré à chaque mission assurée dans le cadre de l'animation de ce site Natura 2000 sont décrits par le tableau suivant (Tableau 3).



Tableau 3 : Répartition du temps d'animation de l'année 1

N°	Type d'action	Unité	Quantité prévisionnelle	Quantité réalisée (décalages en rouge)
<b>1-Animation</b>				
1.1	Actions d'information, de sensibilisation et de communication	Journée	1	1
1.2	Conception, édition et diffusion de supports de communication	Forfait annuel	1	1
1.3	Actualisation du site internet	Forfait annuel	1	1
1.4	Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	Journée	5	5
1.5	Veille et échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	Journée	1	1
<b>2-Accompagnement technique</b>				
2.1	Accompagnement technique à la contractualisation des actions du DOCOB	Journée	6	6
2.2	Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques	Journée	1	1
2.3	Accompagnement technique sur les projets	Journée	2	2
2.4	Accompagnement dans la mise place d'actions non contractuelles	Journée	1	1
2.5	Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Etat	1 Réunion	2	2
<b>3- Suivi du site et du DOCOB</b>				
3.1	Suivi biologique du site	Journée	5	5
3.2	Suivi socio-économique	Journée	0	0
3.3	Actualisation du DOCOB et du FSD	Journée	3	1
3.4	Evaluation de l'état de conservation des sites	Journée	0	0
<b>4- Assistance administrative</b>				
4.1	<b>COPIL et réunions techniques</b>			
4.1.1	Organisation des CoPils et rédaction des comptes rendus	1 CoPil	1	1
4.1.2	Organisation des réunions techniques et rédaction des comptes rendus	1 Réunion	0	0
4.2	<b>Bilans d'animation</b>			
4.2.1	Elaboration du bilan annuel	1 Bilan	1	1
4.2.2	Elaboration du bilan triennal	1 Bilan	0	0



## 9. ANNEXES

Figure 9 : Affiche réalisée pour l'animation sur les amphibiens

**À la découverte des  
Grenouilles et Tritons**

**Sortie nature gratuite et ouverte à tous**

Venez observer les grenouilles, crapauds, tritons et salamandres sur le site des "100 mares à Corignac"

**Le dimanche 1er mars 2026**  
**Départ de la mairie de Corignac (17) à 14h**

Inscription obligatoire auprès de Yves Feutren :

- par mail : [yves.feutren@mtda.fr](mailto:yves.feutren@mtda.fr) ou
- par téléphone : 07 64 13 67 89

Prévoir des chaussures de randonnée

© Nolwenn Modern

HAUTE SAUTONGE  
Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine  
NATURA 2000  
RÉGION Nouvelle-Aquitaine  
AGENCE MTD A  
CONSEIL EN ENVIRONNEMENT

Figure 10 : Affiche réalisée pour l'animation sur les travaux de restauration des mares



# Animation restaurations des mares

**Sortie nature gratuite et ouverte à tous**

Venez découvrir les travaux de restauration mis en place par le Conservatoire d'Espace Naturel de Nouvelle-Aquitaine pour améliorer l'accueil de la faune et de la flore.

**Le mercredi 11 mars 2026 à 14h**  
**Rendez-vous sur le parking de la mairie**  
**Sur la commune de Bussac-Forêt (17)**

Inscription obligatoire auprès de Yves Feutren :

- par mail : [yves.feutren@mtda.fr](mailto:yves.feutren@mtda.fr) ou
- par téléphone : 07 64 13 67 89

Prévoir des **chaussures de randonnée**





## COMITÉ DE PILOTAGE – 27 AVRIL 2026

→ *Site Natura 2000 - FR 5400437 « Landes de Montendre »*





# Ordre du jour

- Introduction par Joelle MARIE-REINE SCIARD, présidente du Comité de pilotage Natura 2000 ;
- Présentation du site Natura 2000 des « Landes de Montendre » ;
- Bilan des actions menées entre mai 2025 et mai 2026 ;
- Programme d'actions prévisionnel pour la prochaine année d'animation 2026 – 2027 ;
- Questions diverses ;
- Visite du camp militaire de Bussac.



# Introduction par Joelle MARIE-REINE SCIARD, Présidente du Comité de pilotage Natura 2000





# Introduction

## → Rappel de l'organisation :

- **Maître d'ouvrage :** Région Nouvelle-Aquitaine Loi 3DS : Passage du pilotage de la DDT16 à la région ;
- **Structure animatrice :** Agence MTDA, départ de Camille HUET et représentée actuellement par Guilian TOMALAK ;
- **Durée du marché :** 3 ans (de mai 2025 à mai 2028).



# Présentation du site Natura 2000 "Landes de Montendre"



*Rhinolophus ferrumequinum*



*Ranunculus flammula*



*Euphydryas aurinia*

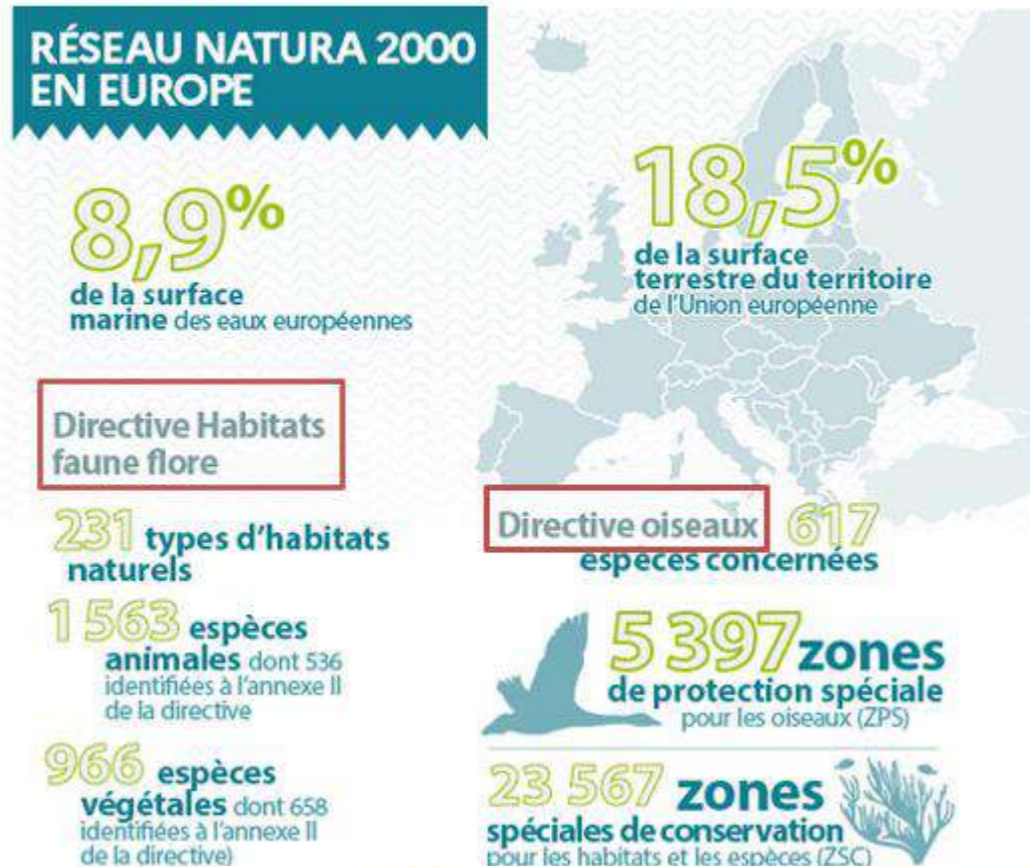


*Saxicola rubetra*



# Le réseau Natura 2000

## Chiffres clés



Source : Ministère chargé de l'écologie (novembre 2022).

## → Objectifs :

- Conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire ;
- Communication et sensibilisation ;
- Concilier les enjeux écologiques avec les activités économiques, sociales et culturelles.



# Le réseau Natura 2000 en France



Source : Ministère chargé de l'écologie (novembre 2022).



# Le site Natura 2000 « Landes de Montendre »



→ **Fiche d'identité du site**

**Département :** *Charente-Maritime (17)*

**Communes :** *Bédenac, Bussac-Forêt, Cercoux, Chepniers, Clérac, Corignac, Jussas, Montendre, Montlieu-la-Garde*

**Superficie :** *2 888,4 ha*



# Le site Natura 2000 « Landes de Montendre »

Mosaïque de bois et de landes calcifuges

12 Habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires :

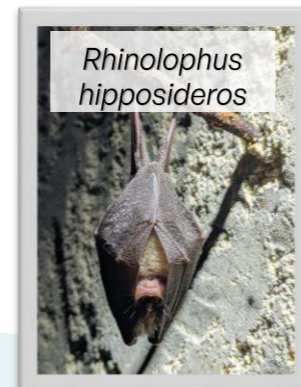
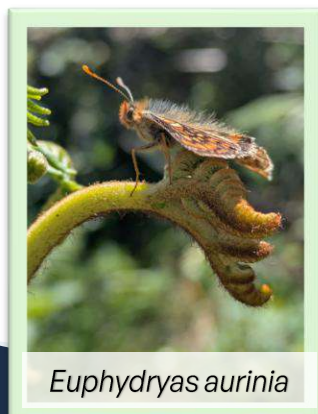
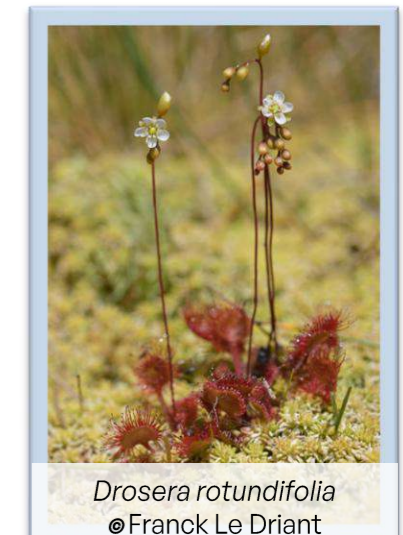
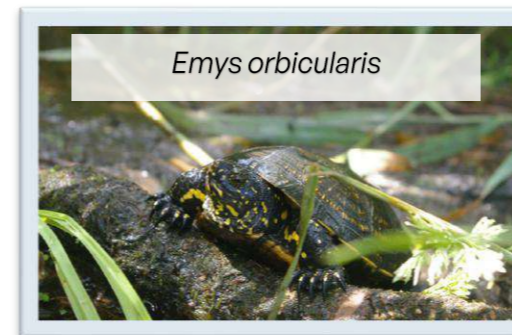
- ❑ 4020 : Landes humides atlantiques méridionales à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles
- ❑ 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (sites d'orchidées remarquables)
- ❑ 91E0 : Forêts alluviales à Aulnes et Frênes.





# Le site Natura 2000 « Landes de Montendre »

- Richesse floristique importante avec 1 espèce inscrite en annexe II de la DHFF, 107 espèces rares ou menacées et 23 bénéficiant d'une protection au niveau national ou régional.
- Intérêt faunistique fort avec de nombreuses espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore :
  - 9 insectes
  - 9 mammifères dont 7 chiroptères
  - 3 poissons
  - 1 reptile
  - 1 crustacé
  - 1 mollusque
- 14 espèces de l'Annexe I (D. Oiseaux)





## **BILAN DES ACTIONS MENÉES**

→ *Mai 2025 – Avril 2026*





# Application des outils Natura 2000

## → Les chartes Natura 2000

La **charte** est un outil contenant des engagements qui contribuent, selon les orientations définies dans le DOCOB, à la conservation des habitats et des espèces.

### Qu'est-ce que cela contient ?

Des **engagements**, contrôlables, permettant de maintenir les habitats et espèces d'intérêts communautaire dans un bon état de conservation  
→ A faire / à ne pas faire.

Des **recommandations**, non soumises à contrôle, permettant d'encourager les actions favorables aux enjeux de conservation.

Durée de 5 ans renouvelable.

## → Les contrats Natura 2000

Le **contrat** est un outil qui permet de financer via des fonds européens et régionaux (FEADER) des projets de protection, conservation, restauration de milieux et / ou population d'espèces.

La **liste des projets éligibles** est communiquée lors de l'AAP Contrat chaque fin d'année (en général en novembre, pour des dépôts de dossier max mi-janvier).

Les structures publiques voulant faire un contrat ont un reste à charge de 20 %, alors que les privés sont financés à 100 %.

Peut permettre de financer des travaux de restauration d'un habitat par exemple.



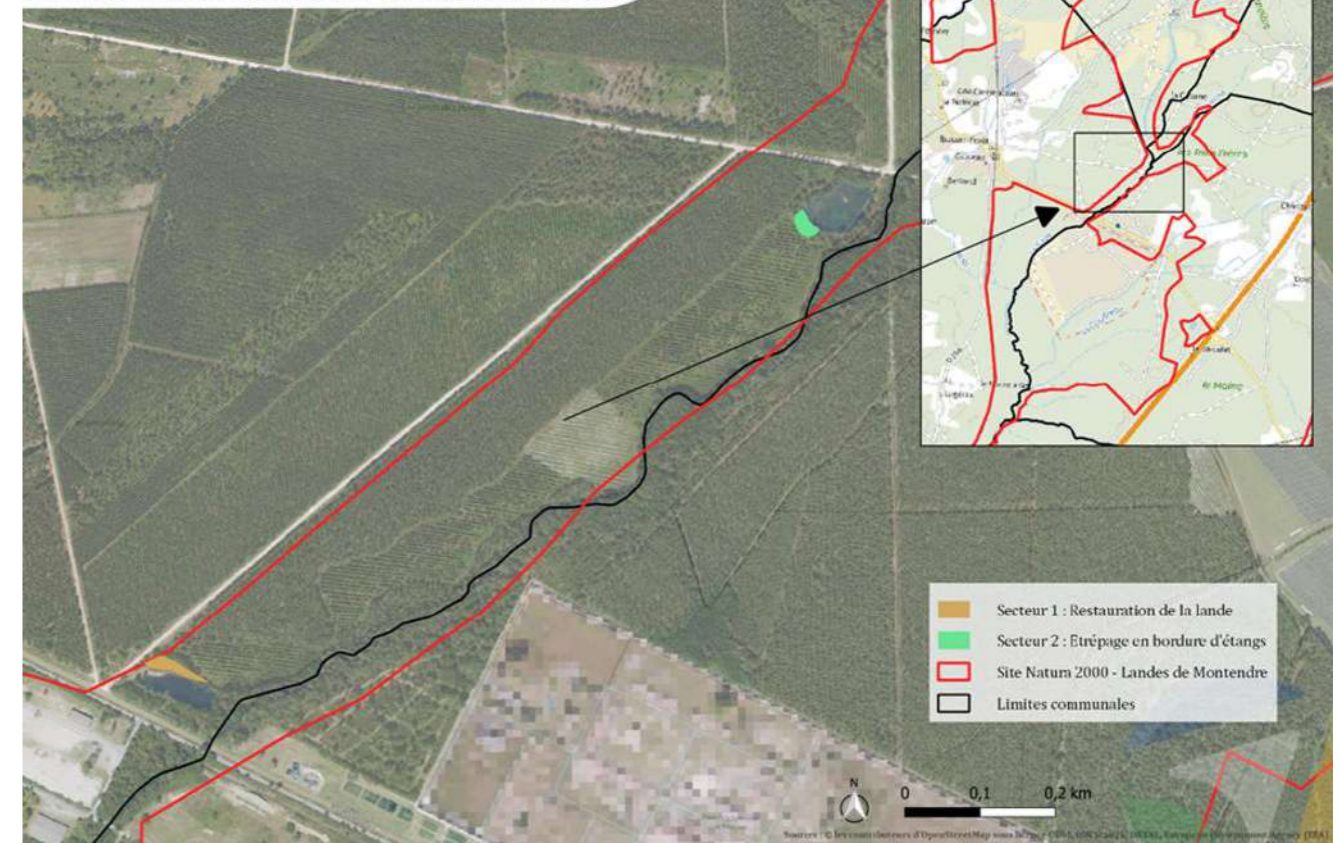
# Les contrats



- Contacter de nouveaux propriétaires pour leur présenter l'outil via téléphone et courrier ;
- Récupération des données de FAUNA pour repérer de nouvelles zones à enjeux ;
- Reprise des éléments suite au départ de Camille et mise en place d'un plan d'action pour la prochaine année d'animation ;
- Validation du contrat restauration de landes méso-hygrophiles et étrépage en bordure d'étangs, début des travaux en 2026.

## Localisation du projet

Animation du site Natura 2000 "Landes de Montendre"





# Les chartes



- Pas de nouvelles adhésions
- Récupération des données de FAUNA pour repérer de nouvelles zones à enjeux ;
- Distribution des flyers de présentation du site et des outils dans les mairies.

**Toujours disponibles auprès des collectivités locales pour présenter le dispositif**

**La Charte Natura 2000**

Un outil de valorisation des pratiques favorables à la biodiversité !

Propriétaires privés, associations, collectivités... cette démarche vous est ouverte !

L'adhésion à la charte est **gratuite**. Elle donne droit à l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti et permet de bénéficier d'un diagnostic gratuit des enjeux écologiques de vos parcelles.

La charte comporte des **engagements** vérifiables et des **recommandations**, pour une durée de **5 ans**.

Vous adhérez aux fiches de la charte correspondant aux enjeux de vos terrains : une fiche générale et des fiches thématiques ciblées selon les habitats et/ou les activités concernées.

**CONTACTEZ-NOUS**

**AGENCE MTD**  
07 64 13 67 89  
natura2000@mtda.fr

**FACEBOOK**  
@LandesdeMontendre

**SITE INTERNET**  
<https://landesdemontendre.n2000.fr>

**SITE NATURA 2000 LANDES DE MONTENDRE**

NATURA 2000, Nouvelle-Aquitaine, European Union, MTD logos are present at the bottom of the flyers.



# Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

## → Application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Le classement d'un site Natura 2000 ne proscrit pas tout aménagement ou projet, sous réserve qu'il soit compatible avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié sa désignation.

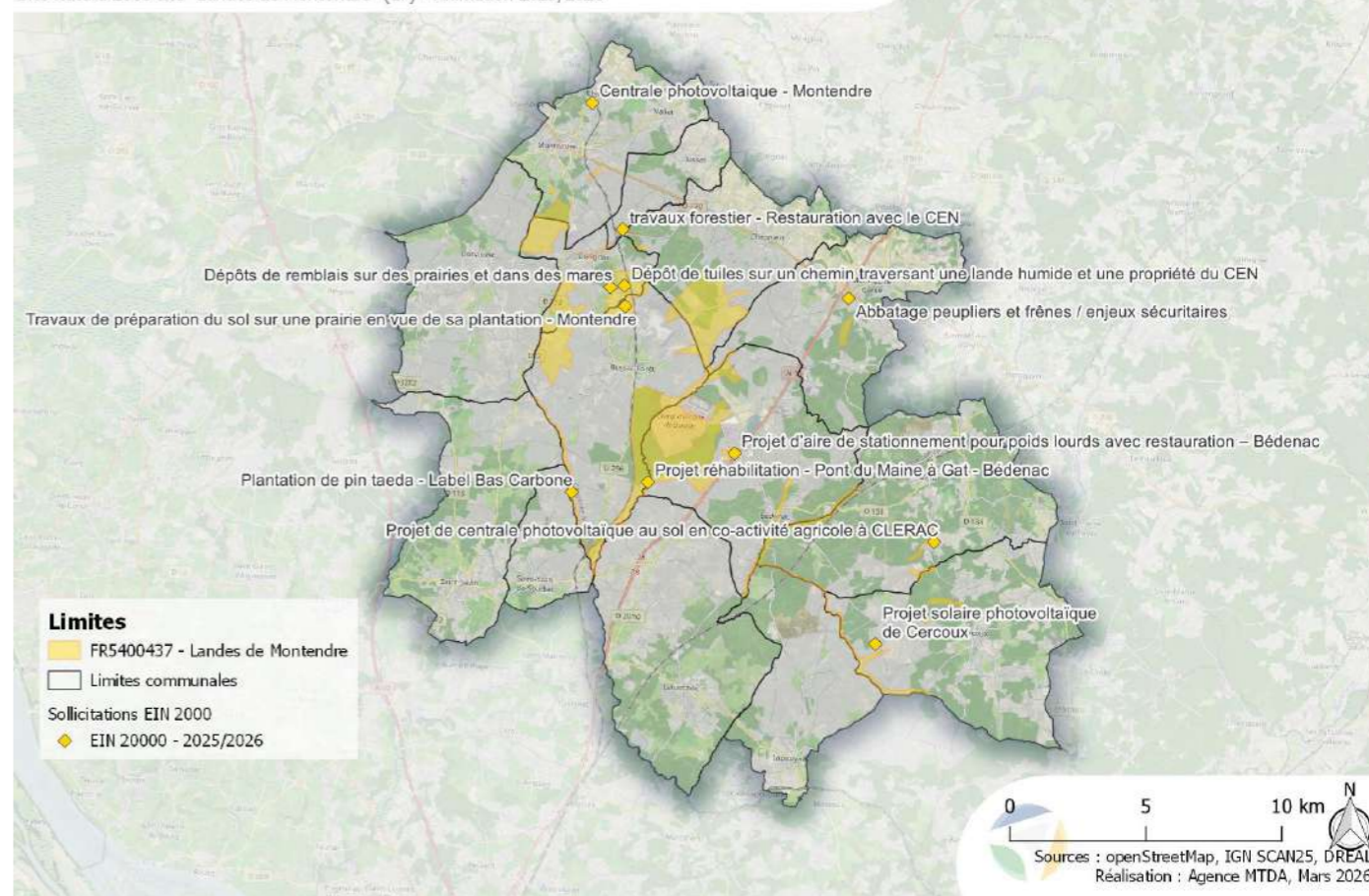
**Conseil gratuit.**

**Ne constitue pas un avis réglementaire.**

**La décision relative aux projets est donnée par les services de l'État !**

### Localisation des projets - EIN2000

Site Natura 2000 des "Landes de Montendre" (17) - Animation 2025/2026





# Amélioration des connaissances scientifiques

## → Inventaire des landes hygrophiles

Étude des landes hygrophiles d'intérêt communautaire (code 4020\*), représentant 262,4 ha, soit 9 % du site d'après la cartographie CNPF 2009.

Trois faciès ciblés : landes hygrophiles sur argile, sur sable et sur tourbe (tous rattachés au code 4020\*).

Objectif initial : évaluer l'état de conservation des landes humides afin d'identifier les secteurs les plus dégradés à cibler par des actions de restauration/gestion (chartes et contrats Natura 2000).

Tableau : Surfaces de landes identifiées au docob et étudiées en 2025

Habitats	Cartographié (carte du CNPF)		Étudié en 2025	
	Surface	Nombre d'entité	Surface	Nombre d'entité
Landes hygrophiles sur argile	10,66 ha	7	2,57 ha (24%)	1 (14%)
Landes hygrophiles sur sable	202,59 ha	142	122,14 ha (60%)	70 (49%)
Landes hygrophiles sur tourbe	49,17 ha	28	17,07 ha (34,7%)	7 (25%)



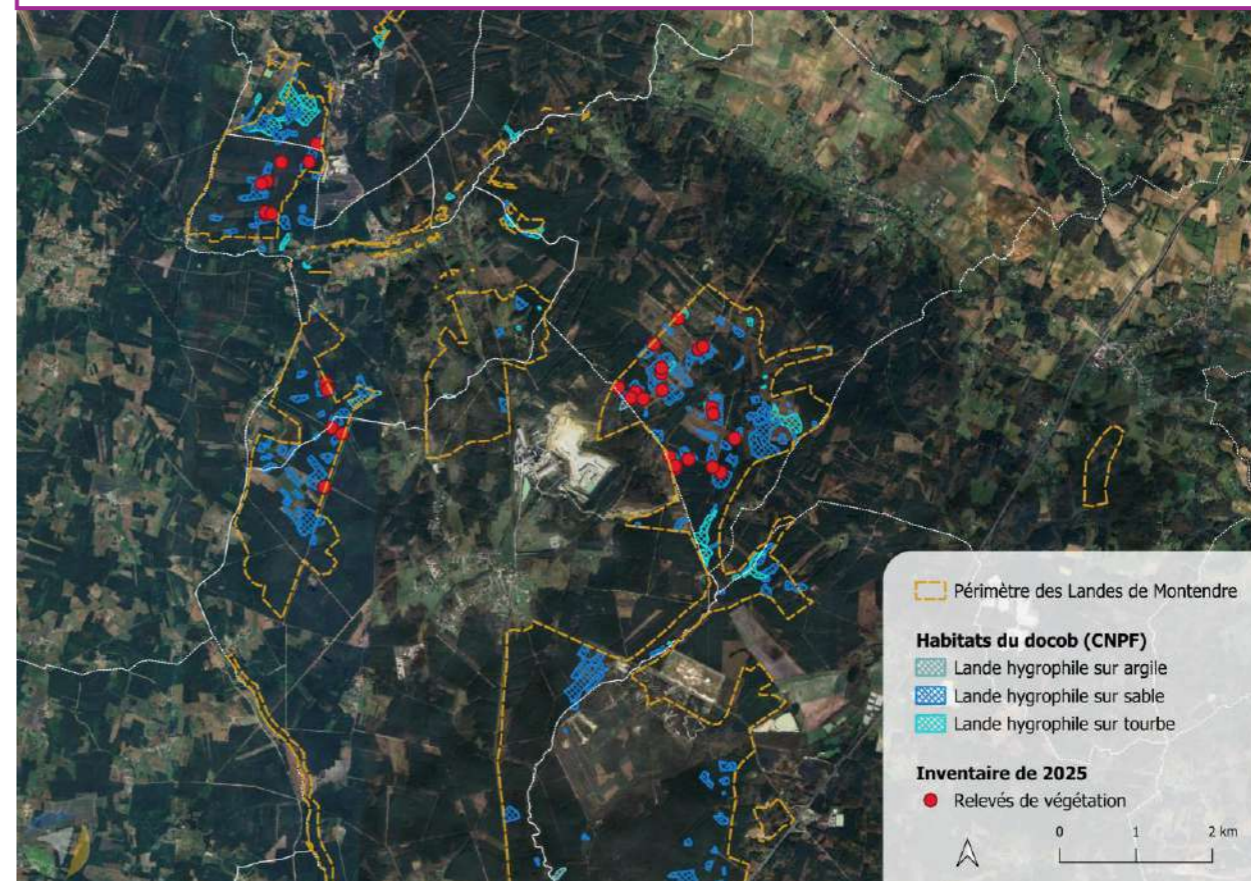


# Amélioration des connaissances scientifiques



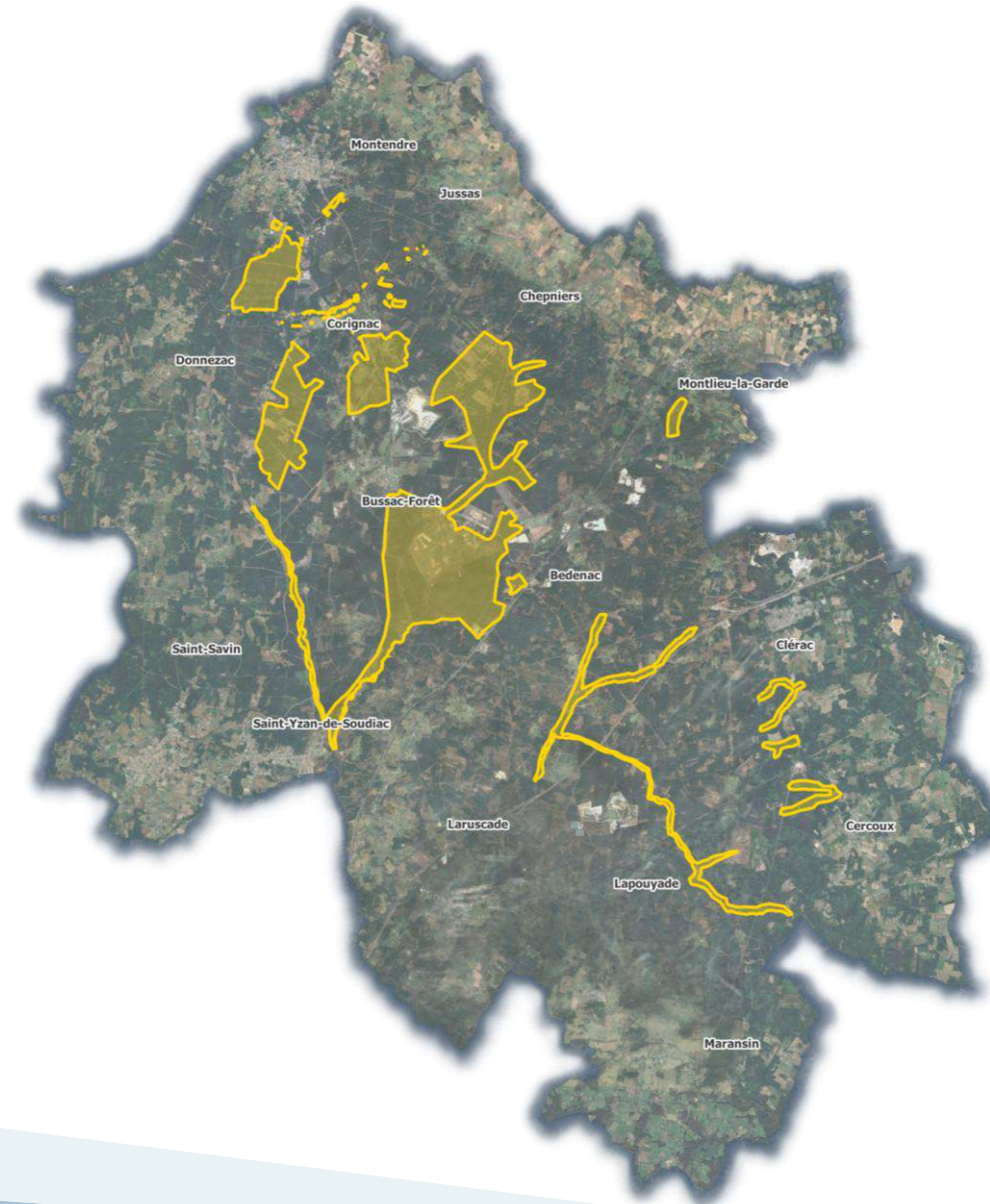
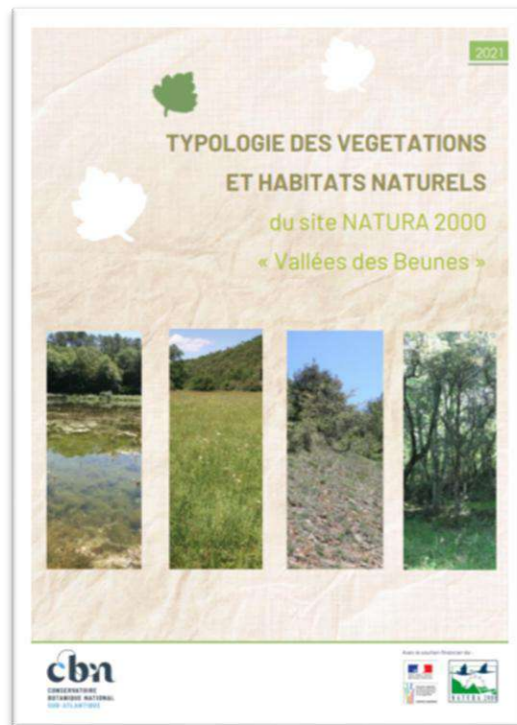
- Les landes humides du code 4020\* **n'ont pas été retrouvées** sur la plupart des polygones cartographiés, dont les limites ne correspondaient pas aux végétations observées, **empêchant toute évaluation de l'état de conservation**.
- **Causes possibles** : cartographie initiale imprécise, évolution des pratiques agricoles (pâturage/fauche), abandon et changements d'occupation des sols (plantations, etc.).
- La cartographie du DOCOB manque de précision : polygones trop grands, sous-estimation probable des faciès herbacés de landes (6410), absence de typologie de végétations préalable rendant la cartographie globale imprécise.
- **Décisions** : réalisation par le **CBNSA** d'une pré-typologie des végétations en 2026-2027 financée par la Région, puis cartographie progressive des habitats par l'animateur Natura 2000.
- **Enjeu clé** : disposer d'une cartographie d'habitats précise et à jour.

Carte : Localisation des landes hygrophiles cartographiées au Docob et points d'inventaires réalisés en 2025





# Typologie des végétations et habitats naturels



Présentation :  
Vincent Vérité

Etude :  
Vincent Vérité  
Romain Bissot

Coordination technique  
et scientifique :  
Pierre Lafon  
Anthony Lefouler



# Typologie des végétations et habitats naturels

- Le CBNSA assure depuis 20 ans un appui technique et scientifique auprès des animateurs des sites Natura 2000
- Un besoin clairement identifié de réviser la typologie et la cartographie des habitats :
  - De nombreux relevés phytosociologiques mais pas de typologie complète ;
  - Une cartographie lacunaire des habitats.
- Un site complexe et à forts enjeux de conservation régionaux justifiant la prise en charge de la typologie par le CBNSA
- L'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA)*
- Plateforme "flore - fonge - habitats" en Nouvelle-Aquitaine, animé par les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) et intègre la plupart des spécifications du Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP)
- <https://obv-na.fr/>



# Typologie des végétations et habitats naturels

## Objectifs :

- Poser la base des connaissances sur les végétations, les habitats dans la perspective de les cartographier et d'orienter les mesures de conservation ;
- Caractériser l'ensemble des végétations du site Natura 2000 à l'aide de relevés phytosociologiques (le relevé phytosociologique est l'outil de description de la végétation) ;
- Assurer les correspondances avec les différentes typologies d'habitats (EUNIS et habitats d'intérêt communautaire) ;
- Identifier les éléments les plus patrimoniaux du site.

## → Pourquoi la phytosociologie ?

- La végétation est le meilleur intégrateur des conditions du milieu et permet ainsi de déterminer les habitats (= des conditions environnementales + une ou des communautés végétales + une faune) ;
- Seule méthode pour analyser les liens écologiques et dynamiques des végétations (et donc des habitats) ;
- Typologie plus précise et adaptée à l'échelle locale que les autres référentiels (notamment ceux d'habitats) ;
- Catalogue régional des végétations mis à jour tous les ans ;
- Méthode inscrite au cahier des charges régional pour la réalisation des cartographies d'habitats des sites Natura 2000.





# Typologie des végétations et habitats naturels

## Typologie des habitats

- Correspondance avec les classifications des habitats
- Description du cortège typique ainsi que d'une synthèse écologique
- En fonction du temps restant : Production d'une clé de détermination pour simplifier l'identification des différentes végétations du site

### SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Végétations oligotrophiles à oligomésotrophiles, de bas-marais et de tourbières de transition, sur substrat tourbeux à minéral  
*Eriophorum angustifolium*, *Carex echinata*, *Drasera intermedia*, *Viola palustris*, *Carex nigra*, *Sphagnum palustre*, *Equisetum palustre*, *Carex panicea*

### Caricetalia davallianae Braun-Blanq. 1949

Végétations hygrophiles, basiphiles à acidoclinophiles, mésotrophiles, sur sol tourbeux à minéral neutro-basique, de bas-marais alcalins

*Schoenus nigricans*, *Epipactis palustris*, *Carex hostiana*, *Dactylorhiza incarnata*, *Valeriana dioica*, *Carex lepidocarpa*

### Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis B. Foucault 2008

Prairies hygrophiles, basiphiles à acidoclinophiles, oligotrophiles à mésotrophiles, des bas-marais, thermophiles

*Schoenus nigricans*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Lysimachia tenella*, *Oenanthe lachenalii*, *Parnassia palustris*

CaHab : 7230-1 / EUNIS : D4.11 - D5.24 / ZH : Oui

### Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis J.-M. Royer in Bardat, Bioret, Botineau, Bouillet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004 nom. prov. (art. 3b)

Prairies hygrophiles, basiphiles à acidoclinophiles, des bas-marais intérieurs, atlantiques

*Oenanthe lachenalii*, *Juncus subnodulosus*, *Samolus valerandi*

CaHab : 7230-1 / EUNIS : D4.11 - D5.24 / ZH : Oui

### Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi (Wattez 1968) B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

#### Pelouse à Écuelle d'eau et Jonc à tépales obtus

Prairie hygrophile, basiphile, mésotrophile, des sols faiblement tourbeux, atlantique à subatlantique

*Juncus subnodulosus*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Schedonorus arundinaceus*, *Carex panicea*, *Cirsium dissectum*, *Ranunculus flammula*, *Lysimachia tenella*, *Oenanthe lachenalii*, *Ranunculus acris*, *Plantago lanceolata*, *Holcus lanatus*, *Prunella vulgaris*, *Ajuga reptans*

*Carex distans*, *Galium uliginosum*, *Lotus pedunculatus*, *Carex flacca*, *Mentha aquatica*, *Agrastis stolonifera*, *Ranunculus repens*

CaHab : 7230-1 / EUNIS : D4.1 / ZH : Oui

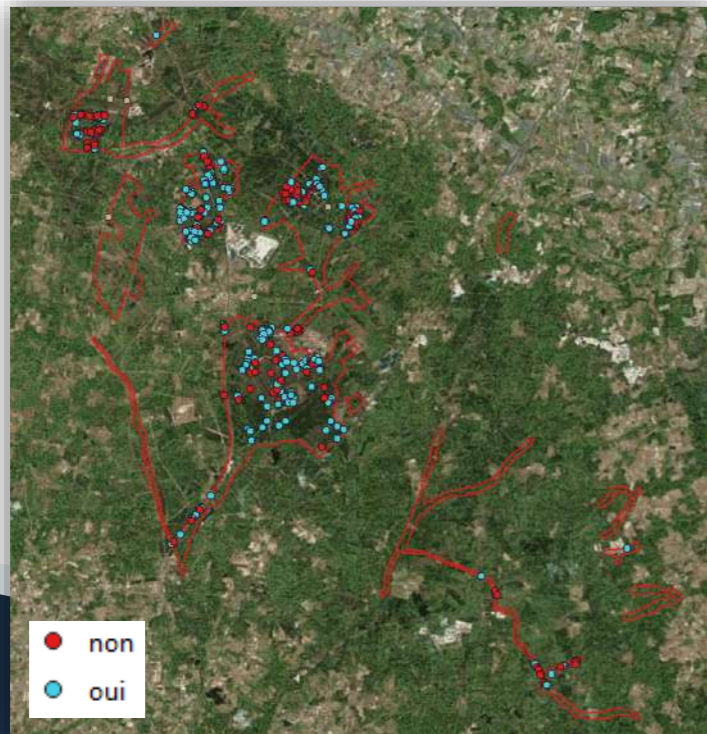




# Typologie des végétations et habitats naturels

## Campagne de terrain

- 553 relevés phytosociologiques dont 165 réalisés dans le cadre d'études
- Relevés analysés et environ 320 rattachés à un syntaxon
- Certains secteurs non couverts et à prospector



Certaines végétations déjà identifiées comme prioritaires : herbiers aquatiques, gazons amphibies, prairies de fauche, mégaphorbiaies, forêts humides et forêts mésophiles non acides. D'autres végétations moins patrimoniales à échantillonner (ourlets mésophiles, prairies pâturées, végétations rudérales, ...). Enfin, des végétations dont la connaissance doit être améliorée : pelouses vivaces acidiphiles, pelouses annuelles, bas marais alcalin, ourlets calcicoles, ...

- Terrain envisagé :
  - 1 journée en avril : herbiers à characées, pelouse à Isoète
  - 3 jours en mai : prairies de fauche, pelouses
  - 3 jours en juin : zones humides
- Autorisation d'accès au site militaire (Clément Pignon –CEN)
- Autorisation d'accès aux propriétés privées non closes par arrêté préfectoral
- Accessibilité au site : à priori peu de parcs clôturés sur le site

→ **Production de la typologie en fin d'année 2026**



# Information, communication et sensibilisation



## Animation des médias

→ Facebook

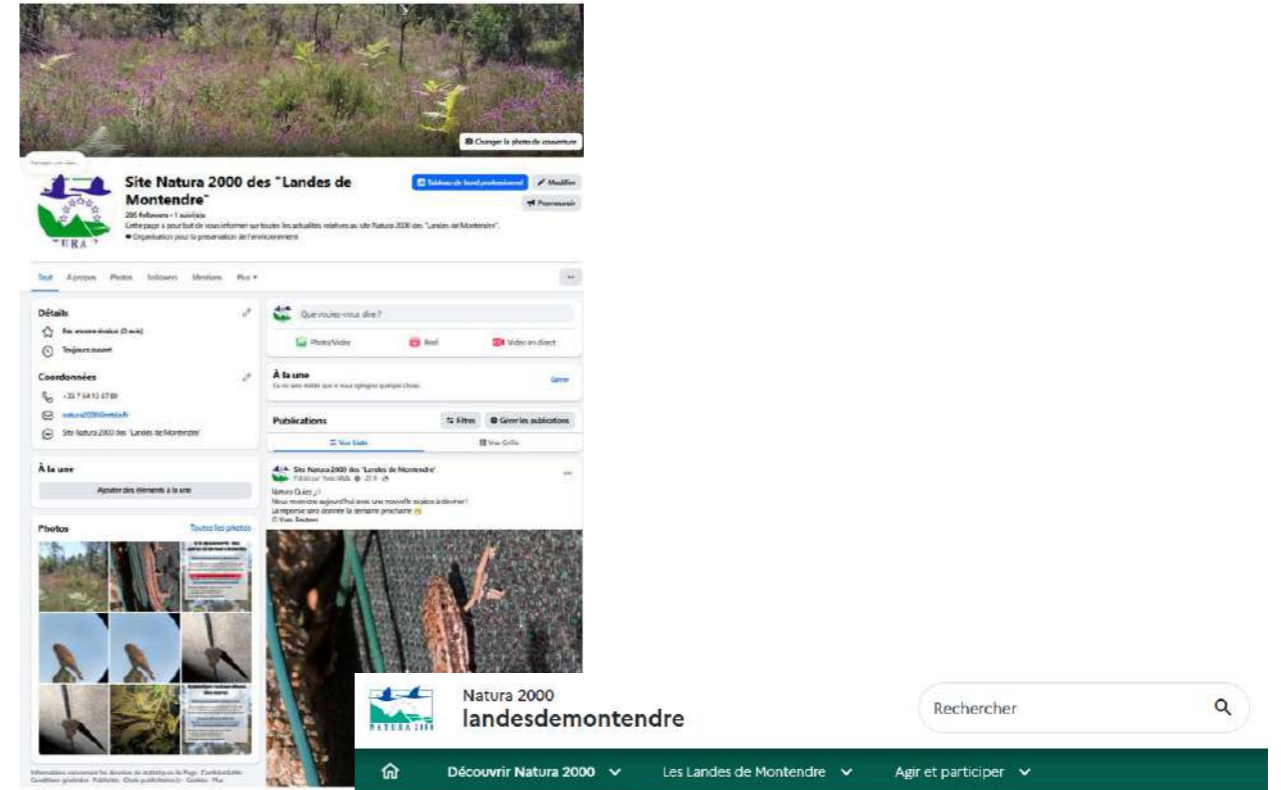
Sensibilisation et relais des informations. Annonce des animations grand public.

<https://www.facebook.com/LandesdeMontendre>

→ Site internet

Mise à jour des informations en lien avec l'évolution du site Natura 2000. réception des formulaires et traitement.

<http://landesdemontendre.n2000.fr/accueil>



Découvrir Natura 2000



[Qu'est-ce que Natura 2000 ?](#)



[Natura 2000 en France](#)



# Information, communication et sensibilisation



## Animation du réseau d'acteurs et veille à la cohérence des politiques publiques

- Contact régulier avec les partenaires locaux (autres animateurs Natura 2000, SYMBAS, SMGBVSGL, SGBVMBVR, CEN NA, etc.)
- Prise de contact avec des structures animatrices locales (le CEN NA, Maisons POP' et l'Imaginarium).

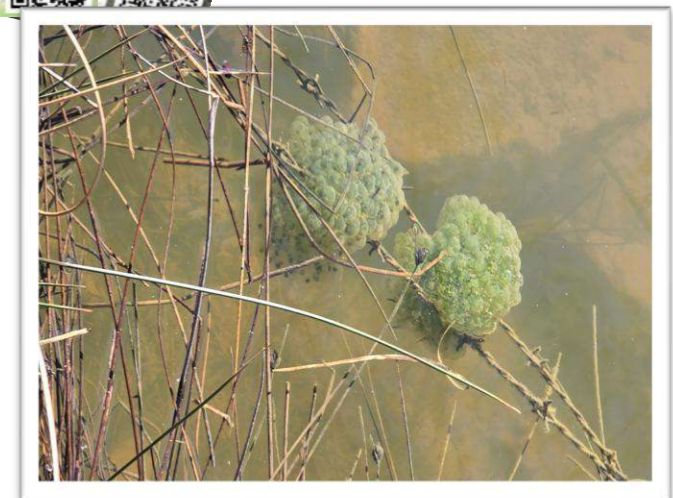


# Information, communication et sensibilisation



## Animations grand public

- Découverte des amphibiens : cycle de vie, menaces, diversité locale et observations sur place
- Présentation de l'intérêt écologique des mares et des travaux de restauration réalisés par le CEN  
→ Annulation causée par une météo défavorable et un manque de personnes inscrites





# Information, communication et sensibilisation



## Animations scolaires

- Animation en salle avec la classe de CE2/CM1 le 02 avril 2026 avec présentation des insectes (morphologie, critères de reconnaissance, écologie) ;
- Atelier en extérieur avec la classe de CE2/CM1, axé sur la recherche d'insectes avec identification et retour en classe pour dessin scientifique, avec la même classe le 4 mai 2026.





# Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance

- Échanges réguliers avec la Région Nouvelle-Aquitaine
- Point à mi-parcours
- Programme d'actions pour la prochaine tranche d'animation
- Présentation, note et compte-rendu pour le COPIL



# Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance

- Échanges réguliers avec la Région Nouvelle-Aquitaine
- Point à mi-parcours
- Programme d'actions pour la prochaine tranche d'animation
- Présentation, note et compte-rendu pour le COPIL
- Focus « dotation biodiversité et aménités rurales »
  - Site « Landes de Montendre » : 52 431 € attribués à 7 communes :
    - Bedenac : 7 587€
    - Bussac-Forêt : 8 127€
    - Chepniers : 6 251 €
    - Corignac : 4 948 €
    - Laruscade 9 111€
    - Donnezac : 5 572 €
    - Montendre : 10 835 €
- L'utilisation est laissée à la libre appréciation des communes.
- Si vous souhaitez la flécher vers des actions en faveur de la biodiversité, l'animateur Natura 2000 se tient à votre disposition !



# Bilan annuel

Répartition du temps d'animation - Landes de Montendre



## Validation ?



# Programme d'animation de l'année prochaine : mai 2026 – avril 2027





# Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

## Animation

→ Poursuivre les animations scolaires, grand public et les actions d'informations et de sensibilisation sur les différents médias.

→ Animation sur les insectes, chauves-souris, flore ...



# Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

## Accompagnement technique

- Solliciter de nouveaux propriétaires pour leur présenter les outils de chartes et de contrats Natura 2000.
- Maintenir la veille juridique des projets qui ont lieu sur le site.
- Poursuivre l'aide à la rédaction des EIN 2000.



# Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

## Suivi du site et DOCOB

→ Réaliser des inventaires acoustiques sur les chiroptères afin de compléter l'AAP réaliser en 2023/2024 sur le site.

→ Prospecter les ponts considérés comme favorables à l'accueil des chiroptères pour vérifier s'il y a présence d'individus et possiblement de la mise-bas.



# Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

**Assistance  
administrative**

- COPIL et compte rendu
- Bilan annuel et triennal



# Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

## Animation

- Information, sensibilisation, communication
- Animation grand public et scolaires
- Animation du réseau d'acteurs

## Accompagnement technique

- Animation des outils chartes et contrats
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Accompagnement des actions non contractuelles

## Suivi du site et DOCOB

- Suivis biologiques
- Actualisation du Docob et du FSD

## Assistance administrative

- COPIL et compte rendu
- Bilan annuel et triennal



# Des questions ?





# Merci de votre attention

## Contacts

→ Région Nouvelle-Aquitaine

Célia GASPERINI

05 47 30 33 23

[celia.gasperini@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:celia.gasperini@nouvelle-aquitaine.fr)

→ Agence MTDA

Guilian TOMALAK

Animateur du site Natura 2000 Landes de Montendre

06 19 60 74 68

[natura2000@mtda.fr](mailto:natura2000@mtda.fr)

